



## Association « Chemiré Patrimoine »

Assemblée Générale du samedi 21 mars 2026

Salle Chauvelier

CHEMIRÉ en CHARNIE

Compte-rendu

20 personnes étaient présentes à cette assemblée générale dont 4 membres du conseil municipal récemment élus.

**Le rapport d'activités**, présenté par le président, Philippe GRÉGOIRE.

L'association compte, en 2025, 47 adhérents.

### **Les actions en 2025**

#### ➤ **Journée citoyenne à l'initiative de la municipalité le 7 juin 2025**

Les membres de l'association ont participé à cette journée qui a permis, entre autres, de nettoyer les sentiers de randonnée balisés ainsi que le cimetière et de faire un grand ménage dans l'église, la chapelle d'Etival et la chapelle du Pivot. La matinée s'est terminée par un pique-nique partagé le midi à la salle Chauvelier.

#### ➤ **Ménage et entretien dans l'église et la chapelle** avant les journées du patrimoine.

#### ➤ **Journées du patrimoine les 20 et 21 septembre**

73 personnes sont venues à la chapelle, en majorité le dimanche après-midi et l'église Saint Gilles a reçu 33 visiteurs. Le nombre de visiteurs reste sensiblement le même. Cette année l'association a vendu pour 170 € de livrets et documents (Abbaye d'Etival, Marie Brossard, Chemiré Autrefois). Une exposition concernant la restauration de la cloche et les techniques utilisées était présentée dans l'église.

#### ➤ **Restauration à la Chapelle d'Etival**

Restauration de la fresque figurant **Sainte Radegonde**. La commune, maître d'ouvrage, a bénéficié de subventions et d'une participation de l'association à hauteur de 25 %.

#### ➤ **Accès à la chapelle**

L'action intentée par la commune devant le tribunal administratif ne lui a pas permis de récupérer l'accès historique pour se rendre à la chapelle. Philippe Grégoire mentionne que, selon ses recherches, il n'y a pas d'actes mentionnant la cession de ce chemin par la commune. Cette approche ne semble pas avoir été présentée par l'avocat dans le dossier. Le conseil municipal aura à décider s'il fait appel de la décision du tribunal administratif.

#### ➤ **Au cours de l'année, quelques groupes ou familles ont visité la chapelle** (randonneurs, touristes de passage et personnes séjournant dans les gîtes).

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**Le rapport financier**, présenté par Françoise COQUILLE, trésorière.

#### ➤ **Les recettes se montent à 1206.25 € et les dépenses s'élèvent à 1877.43 €.** Il en résulte un déficit de **671.18 €**. Ce déficit s'explique par la dépense exceptionnelle de 1605 € liée à la participation de l'association au financement de la restauration de la fresque. Sans cette dépense, il y aurait un excédent de 933,82 €. Grâce aux adhésions et aux dons et à quelques subventions, chaque année, l'association engrange un excédent de 800 à 900 €. ce qui lui permet de conserver une bonne situation de trésorerie.

#### ➤ **Fin 2025, l'association dispose de 6089.94 €.**

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

## Projets 2026

### ➤ **Rencontre de la nouvelle municipalité**

L'association souhaite rencontrer la nouvelle municipalité afin de définir avec elle des modalités de travail en commun sur tous sujets concernant le patrimoine communal avec, en particulier, le souhait d'établir un projet à moyen et long terme concernant le site d'Etival. Gilbert LEMAÎTRE, récemment élu maire de Chemiré ainsi que les conseiller.es présent.es sont favorables à cette démarche.

Les questions évoquées ci-dessous seront à aborder lors de cette rencontre :

#### **- Les difficultés d'accès à la chapelle persistent**

Le problème reste entier.

René Coulon déplore que le propriétaire ne permette pas aux voitures d'accéder à la chapelle par le chemin habituel, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

#### **- L'entretien de la chapelle.**

La priorité est la résolution des problèmes posés par l'occupation des lieux par une chouette qui laisse ses déjections avec, pour conséquences, des difficultés et freins pour recevoir des visiteurs, des travaux importants de nettoyage et, à terme, des altérations du mobilier et des statues.

Une proposition d'intervention du couvreur pour poser des grillages sous le toit a été abordée. Il s'agit d'empêcher l'accès de la chouette afin d'éviter les dégâts causés par ses déjections. Une demande d'accès pour l'engin devra être faite auprès de monsieur Duchemin.

#### **- Poursuite des restaurations du patrimoine :**

- **Restauration de l'absidiole.**

Sa voûte est détériorée. Un projet de restauration est à l'étude.

- **Inscription à l'inventaire des monuments historiques (ISMH) du petit autel de la chapelle.**

Elle est en cours et permettra aussi l'obtention de subventions pour sa restauration.

- **La vierge en majesté de la chapelle du Pivot.**

Déjà inscrite à l'inventaire, elle pourrait être classée pour être protégée.

### ➤ **Visites programmées de la chapelle et/ou de l'église**

- Une visite de la chapelle et de Fabullane à Chemiré par deux groupes de 30 side-caristes initialement prévue le lundi de Pâques a été annulée.

- Deux visites de la chapelle par des 56 agents du CCAS du Mans, sont prévues le 30 juin et le 3 juillet (4 €/personne).

- Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la chapelle et l'église seront ouvertes aux visiteurs le samedi et le dimanche. Au vu du peu de fréquentation les matins, il est proposé d'ouvrir les après-midis seulement et d'élargir le créneau - plus tôt après le déjeuner et plus tard en fin d'après-midi.

- Une messe est prévue le 6 juin.

! Pour toutes ces visites, il convient de programmer le ménage et les bénévoles.

### ➤ **Projet d'une exposition permanente à la chapelle : Présentation des 4 gisants, fondateurs de l'abbaye.**

Il s'agit de photos de 150X60 pour un budget de 420€ HT pris en charge par l'association ou le FDVA.

Le musée du Carré Plantagenet a donné son accord pour les photos.

Une suggestion est faite, par Annie Baldo, de rechercher les autres objets et vestiges extraits de ces mêmes fouilles pour les représenter également dans la chapelle.

Pour la mise en place de ces panneaux, le problème des déjections de la chouette devra être réglé.

## ➤ **Autres projets**

- Relancer la dynamique de l'association auprès des habitants.
- Réaliser un topo guide pour accompagner les visites.
- Organiser des visites du patrimoine alentours.

## **Élections au Conseil d'Administration**

- Jean Michel Grousseau est membre sortant du Conseil. Il renouvelle sa candidature, mais abandonne sa fonction de secrétaire.

- Anne Molard, René Coulon et Philippe Joly sont candidats au Conseil d'Administration.

Ils sont élus à l'unanimité, ainsi que Jean Michel Grousseau.

- Françoise Coquille laisse le poste de trésorière vacant.

Le Conseil d'Administration confie à Anne Molard la fonction de secrétaire et à Philippe Joly celle de trésorier.

Suite au vote, le **conseil d'administration est ainsi constitué :**

Président : Philippe GRÉGOIRE

Vice-Présidente : Odette PLU

Trésorier : Philippe JOLY

Secrétaire : Anne MOLARD

Membres : Charline FOUQUET, Chantal GROUSSEAU, Martine LETOURNEUR, Françoise COQUILLE. René COULON et Jean Michel GROUSSEAU.

## **Questions diverses**

Martine Letourneur, adjointe de la municipalité dont le mandat vient de s'achever, tient à rappeler les réalisations et actions menées en faveur du patrimoine au cours de ce mandat. Elle déplore que l'accès à la chapelle ne soit toujours pas autorisé et estime que la commune a joué son rôle en fonction des moyens dont elle dispose.

Pour rappel :

- restaurations du Christ en croix, des vitraux et de la fresque de la chapelle d'Etival
- travaux sur la toiture de la chapelle d'Etival
- restauration de la cloche de l'église de Chemiré,
- réalisation des circuits du patrimoine avec les tables de lecture
- actions qui ont permis de récupérer l'usage du chemin rural 44 qui relie Etival à Neuville par la forêt.
- action auprès du tribunal administratif afin d'obtenir l'accès à la chapelle d'Etival par le chemin historique longeant le bâtiment de l'Audience. Cette action a malheureusement échoué.

Ces réalisations ont été initiées et aidées financièrement par Chemiré Patrimoine pour la plupart.

---

Vous souhaitez adhérer ou renouveler votre adhésion à Chemiré Patrimoine, merci de remplir ce bulletin :

---

### **Chemiré Patrimoine - Bulletin d'adhésion 2026**

(montant de l'adhésion : 10€)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Adhésion : € \_\_\_\_\_ Souhaite faire un don : € \_\_\_\_\_

**À renvoyer à : Chemiré Patrimoine, Mairie, 6 bis Place Saint-Gilles, 72540 Chemiré-en-Charnie.**

**Ou via notre site internet « Chemiré Patrimoine » <http://chemirepatrimoine.org/>**